

Nantes, le 11 janvier 2019

Centrale de Cordemais Avec les salariés, restons mobilisés

Depuis plusieurs mois maintenant, salariés, syndicats, élus et collectivités territoriales, attestent de l'importance de Cordemais dans le réseau électrique du grand ouest, notamment en période de pic de consommation.

Devant la force des arguments et la réalité des faits, le ministre de la transition écologique et solidaire, François de Rugy, marque le pas et renonce à la fermeture ferme et définitive de la centrale ainsi qu'à l'arrêt complet du charbon en 2022.

C'est une première victoire pour les salariés de Cordemais et la population du grand ouest. Pour autant la mobilisation doit se poursuivre !

La centrale de Cordemais a de l'avenir pour répondre aux grands défis de la transition énergétique !

Production d'énergie à partir de la biomasse et de déchets verts, séquestration du CO2, réseau de chaleur... les innovations et les projets ne manquent pas, encore faut-il que le ministre daigne les étudier.

La fédération de Loire-Atlantique du PCF, ses élus et militants, restent mobilisés au côté salariés afin de faire vivre ces projets d'avenir. C'est la raison pour laquelle nous lançons une grande campagne auprès de la population et que nous avons lancé une pétition : "[La Centrale de Cordemais doit vivre !](http://chnq.org)" via le réseau change.org (<http://chnq.org>).

Les enjeux énergétiques, environnementaux, économiques portés par les salariés de Cordemais doivent enfin être entendus !